

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT GEORGES DE MONTAIGU DU 02/02/2021

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent représenté</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
BOUTIN Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BREMOND Guy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHUPIN Anne-Cécile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
GILBERT Virginie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HERVOUET Eric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PAVAGEAU Laëtitia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PIVETEAU Hubert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROGER Richard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Assistait également à la réunion				

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR AVIS

▪ Déclassement et désaffectation – La Nicoltière

Monsieur Guillaume BERTEAU et Madame Alice CANTITEAU souhaitent acquérir une partie d'un bien non cadastré situé à La Nicoltière – sur la Commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu d'une contenance d'environ 125 m² située en face de la parcelle cadastrée 217 section YH numéro 51.

Préalablement à toute cession, il convient de constater la désaffectation de cet emplacement et d'en prononcer son déclassement afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune. Conformément l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière, la désaffectation et le déclassement de foncier ne porte pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation, il n'est donc pas nécessaire de procéder à une enquête publique.

Cette décision avait déjà fait l'objet d'une décision du conseil municipal mais du fait de la vente du bien et du changement d'acquéreur, cette décision doit faire l'objet d'une nouvelle délibération.

Le conseil communal de Saint Georges de Montaignu sera invité à donner son avis.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

▪ Cession foncière – La Nicolrière

Pour faire suite à la désaffectation et au déclassement de la partie du bien dépendant du domaine public et objet de la cession, il sera proposé au conseil municipal de céder à Monsieur Guillaume BERTEAU et Madame Alice CANTITEAU ces parcelles au prix de 3,00 € le m² conformément à l'avis des domaines n° 2021-85246V0142 en date du 15 janvier 2021.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

▪ Subventions aux associations gestionnaires de services petite enfance et enfance

Le 22 décembre dernier, le Conseil Municipal a pris une délibération prolongeant la durée des conventions partenariales formalisées avec les associations gestionnaires des services enfance jusqu'au 31 décembre 2021.

Les associations dénommées ci-dessous ont respectivement conclu une convention partenariale avec la commune de Montaigu-Vendée, répondant à l'obligation légale d'une contractualisation pour toute subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

Tel que présentés lors de la commission enfance-familles-cohésion sociale du 20 janvier 2021, les membres du Conseil Municipal seront invités à délibérer sur les montants des subventions, pouvant être versées aux associations. Pour Saint Georges de Montaigu :

Associations	Services proposés	Subventions 2021
Familles Rurales – Association locale Saint- Georges-de-Montaigu	Accueils périscolaire et extrascolaire Lieu d'accueil enfants/parents	130 572 €
Crèche Les P'tits Câlines	Accueil du jeune enfant	72 000 €

Le conseil communal prend note de ces informations

Observations éventuelles

DATES A RETENIR

Réunions et Conseils Municipaux Montaigu-Vendée	Date	Heure
Prochain Conseil Municipal Montaigu-Vendée	Mardi 09 février 2021	19h30
Conseils délégués	Mardi 13 avril 2021	19h30
Conseil municipal	Mardi 20 avril 2021	19h30